

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 26 septembre 2024

**Rapporteur :
Monsieur Didier LEROY**

N° 32

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité sur le site Internet, pour une durée de deux mois, à compter du : 01/10/2024
- la transmission au contrôle de légalité le : 01/10/2024 (accusé de réception du 01/10/2024)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération*

44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex

**Sollicitation du soutien financier de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) pour
plusieurs projets relatifs à la petite enfance**

Les CAF accompagnent financièrement les gestionnaires de structures petite enfance pour certains projets visant à maintenir la qualité d'accueil. Pour plusieurs projets menés en 2024, Quimper Bretagne Occidentale sollicite ainsi le soutien de la CAF à hauteur de 285 507,55 € en fonctionnement et 219 945,57 € en investissement.

Les Caisses d'Allocations Familiales (CAF) sont les premiers financeurs des établissements d'accueil du jeune enfant. En plus de la Prestation de Service Unique et de bonus, les CAF accompagnent les structures pour certains projets visant à maintenir la qualité de l'accueil, en versant des aides au fonctionnement et à l'investissement.

Quimper Bretagne Occidentale sollicite ainsi le soutien de la CAF pour plusieurs projets menés en 2024, les demandes devaient être déposées avant fin juin 2024. Une délibération de la collectivité est sollicitée pour finaliser les dossiers.

Demandes relatives au fonctionnement :

- accueil et accompagnement des enfants en situation de handicap ou présentant des difficultés de développement – Quimper Bretagne Occidentale emploie une psychomotricienne à temps complet pour la prise en charge de ces enfants, pour un coût de 62 411 €. Une prise en charge de cette dépense à hauteur de 80% a été sollicitée auprès de la CAF soit un montant de 49 929 € ;

- accueil en horaires élargis « atypiques » - Afin de répondre aux besoins des familles, un accueil en horaires atypiques est proposé dans deux structures petite enfance communautaires situées à Quimper : l'Arche de Noé et la Maison de la Petite Enfance, cela représente un coût pour la collectivité estimé à 189 848,19 €. Une prise en charge de cette dépense à hauteur de 80% a été sollicitée auprès de la CAF, soit un montant de 151 878,55 € ;

- **places d'urgence mises en place dans les structures petite enfance communautaires** – 27 places d'accueil sur l'ensemble des établissements sont réservées à des familles confrontées à des situations d'urgence. Pour chaque place, la CAF verse une aide de 3 100 €, soit une aide totale de 83 700 € sollicitée.

Demandes relatives à l'investissement :

- **réalisation de travaux d'aménagement extérieur de la halte-garderie la Fontaine à Quimper** – Des travaux de mise aux normes des clôtures du jardin et de végétalisation sont programmés, pour un coût évalué à 26 471,15 € HT. Une prise en charge de cette dépense à hauteur de 50% a été sollicitée auprès de la CAF, soit un montant de 13 235,57 € ;

- **changement de la clôture de la halte-garderie la Maison de la Petite Enfance à Quimper** – La clôture est à rénover, le projet a été validé par l'Architecte des Bâtiments de France et le Conseil départemental. Les travaux sont évalués à 148 036 € HT. Une prise en charge de cette dépense à hauteur de 50% a été sollicitée auprès de la CAF, soit un montant de 74 018 € ;

- **acquisition de mobilier pour le multi-accueil des Petits Moussets à Quimper** – Afin d'améliorer les conditions d'accueil des enfants et de travail du personnel, le remplacement de mobilier, devenu ancien, est prévu en 2024 (tables enfants dont tables d'activités, meubles de rangement notamment). Cet investissement s'élève à 9 396 € HT. Une prise en charge de cette dépense à hauteur de 80% a été sollicitée auprès de la CAF, soit un montant de 7 516 € ;

- **réalisation de travaux d'étanchéité du pôle enfance à Quimper** – la toiture du Pôle Enfance n'est plus étanche et des fuites d'eau ont été constatées. Afin de garantir la salubrité du bâtiment et la sécurité des enfants accueillis, des travaux d'étanchéité sont programmés pendant l'été 2024, pour un montant de 153 325 € HT. Une prise en charge de cette dépense à hauteur de 80% a été sollicitée auprès de la CAF, soit un montant de 122 660 € ;

- **installation de filtres solaires au multi-accueil Plom d'Api à Plomelin** – le bâtiment dispose d'une surface vitrée importante. L'installation de filtres solaires est nécessaire afin de maintenir une température intérieure confortable pour les enfants accueillis et le personnel. Le coût des travaux d'installation est évalué à 5032 € HT et une prise en charge de cette dépense à hauteur de 50% est sollicitée auprès de la CAF, soit un montant de 2 516 €.

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser madame la présidente à assurer les démarches permettant d'obtenir le soutien financier de la CAF pour ces projets.